

**Je fais une demande d'échange de permis de conduire obtenu  
dans un pays n'appartenant ni à l'Union européenne, ni à l'espace économique européen  
ET je suis français, ressortissant d'un pays de l'Union européenne, de la Suisse ou de Monaco**

**1. Je télécharge et remplis en ligne les deux formulaires suivants :**

- Formulaire cerfa n°14879\*01 « Demande de permis de conduire par échange » renseigné et signé (le numéro de téléphone mobile et/ou l'adresse courriel du demandeur doivent être mentionnés).
- Formulaire cerfa n°14948\*01 Réf 06 « Demande de permis de conduire – Format de l'Union européenne » renseigné et signé.

**2. Je constitue mon dossier avec les pièces justificatives suivantes :**

- Photocopie recto-verso de permis de conduire original.
- Photocopie recto-verso de justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport).
- Photocopie de justificatif de domicile (facture de fournisseurs d'électricité, d'eau, de téléphone...).
- Si je ne possède pas la nationalité française mais suis ressortissant de l'Union européenne, de la Suisse ou de Monaco : photocopie de justificatif(s) de résidence normale en France à la date de la demande (au moins 185 jours avec attaches personnelles et/ou professionnelles).
- Photocopie de justificatif de résidence dans le pays de délivrance de mon permis à la date de sa délivrance sauf si je possède uniquement la nationalité de ce pays de délivrance (185 jours au moins sur l'année civile d'obtention du permis, avec attaches personnelles et/ou professionnelles).
- Attestation de droits à conduire de moins de 3 mois délivrée par les autorités étrangères ayant délivré le permis de conduire (sauf si je suis réfugié ou bénéficie d'une autre protection internationale).
- Traduction officielle du permis de conduire en français s'il n'est pas rédigé en langue française : elle doit être établie en France par un traducteur habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives françaises, soit une traduction établie à l'étranger légalisée ou apostillée.
- 4 photographies d'identité papier au total (dont une sur chacun des deux formulaires Cerfa)

**3. J'envoie mon dossier à l'adresse suivante (sauf si je suis domicilié à Paris) :**

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
CERT EPE-PCI  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 Nantes Cedex 1**